



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

famille et solidarité : structures administratives

Question écrite n° 64569

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la disparition annoncée du "Défenseur des enfants" qui serait dilué dans un nouveau "défenseur des droits". Cette nouvelle organisation inquiète les associations de défense des enfants. Elles craignent, en effet, que cette disposition n'affaiblisse la mission de défense et de promotion des droits de l'enfant. Les enfants risquent de ne pas s'adresser facilement à un défenseur des droits. Or le Défenseur des enfants avait recueilli près de 20 000 témoignages en neuf ans. Aussi, il lui demande quelle mesure elle entend prendre pour rassurer les associations familiales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64569

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11074

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)